



CONSULTATION CARTOGRAPHIE Bilan des réunions d'association



Pour accompagner la consultation officielle des parties prenantes sur les projets de cartographies des surfaces inondables et des risques sur les TRI de Toulon-Hyères, Est Var et Nice Cannes Mandelieu qui a eu lieu du 15 septembre au 15 novembre 2013, des réunions d'association ont été organisées au niveau local par les DDTM, assistées de la DREAL PACA.

Ces réunions ont eu principalement pour objectif de :

- rappeler le contexte de la mise en œuvre de la directive inondation (objectifs, actions réalisées et à venir) ;
- faire le point sur les cartographies mises en consultation, appréhender les premières réactions (qui seront formalisées dans un second temps par les acteurs locaux) et répondre aux questions qui se posent (utilisation, processus de révision...)
- avoir de premiers échanges sur les modalités de définition (calendrier, animation, groupes locaux à constituer...) et de mise en œuvre des stratégies locales (porteurs-animateur, périmètres, objectifs, délai d'élaboration...).

Les personnes invitées à ces réunions ont été : l'ensemble des maires concernés par le TRI, les porteurs de SCOT, les intercommunalités et les gestionnaires de milieux aquatiques.

La réunion sur le TRI de Toulon-Hyères s'est tenue le 11 octobre 2013 en préfecture du Var à Toulon. (une trentaine de participants) sous Présidence de M. le Préfet du Var.

La réunion sur le TRI Est Var s'est tenue le 15 octobre 2013 en sous-préfecture de Draguignan sous présidence de M. le Sous Préfet de Draguignan (une quinzaine de participants).

La réunion sur le TRI de Nice-Cannes-Mandelieu s'est tenue le 24 octobre 2013 en préfecture des Alpes-Maritimes à Nice sous présidence de M. le Secrétaire Général de la Préfecture des Alpes Maritimes (une trentaine de participants).

Les principaux thèmes des questions posées portent sur :

- **l'articulation PGRI – SDAGE**, leur niveau d'opposabilité
- **la justification et la possible évolution du périmètre des TRI**
- **les cartographies des TRI** :
 - caractère obsolète de certaines études utilisées ou l'absence de prise en compte d'études existantes ;

- cohérence avec les PPRI pour l'événement moyen ;
 - l'absence de cartographie de certains cours d'eau ;
 - les **modifications possibles des cartes au fil de l'eau** pour intégrer de nouvelles études
 - et surtout **l'utilisation de ces cartes** : quelle utilisation du R111-2 du Code de l'Urbanisme sur la base des cartes ?
 - Quid de la cartographie du phénomène de ruissellement ?
- **SLGRI** :
- possibilité d'étendre le périmètre au bassin versant ou au SCOT ;
 - opposabilité de la stratégie locale ;
 - lien avec les PAPI actuels, les SAGE. Articulation et cohérence avec les démarches déjà engagées.
 - Quelle gouvernance ?
 - Quel financement associé ?

Photos prises lors de la réunion sur le TRI Toulon – Hyères :

